

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

NOUS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CARRON. — 1, RUE DES CAPUCIENS, 1. — CARRON

A. COUÉLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (à la ligne)..... 35 cent.
RECLAMES..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

UNE INFAMIE

Les innombrables commentaires auxquels, en France comme à l'étranger, donne lieu le voyage de M. Delcassé à Saint-Petersbourg, ne sont pas faits pour nous surprendre; ils sont conformes à l'habitude, on pourrait presque dire à la tradition.

Aussitôt qu'un personnage politique se déplace, fut-ce pour son plaisir ou sa distraction, le reportage du monde entier se met en campagne pour apprendre ou pour révéler même et surtout s'il ne l'a pas appris, quelle est la cause secrète de ce voyage, fut-il exclusivement basé sur un impérieux motif de santé. A plus forte raison en est-il ainsi lorsque le voyage du ministre des affaires étrangères d'un grand Etat a un but politique avéré.

Ce n'est pas que, depuis quelques années, avec la rapidité de plus en plus grande des communications, un voyage de cette nature, même lointain soit chose rare.

Combien de fois sont venus à Paris le chancelier ou le ministre des affaires étrangères de l'Empire Russe. Combien de fois aussi a-t-on vu se rendre à Saint-Petersbourg des diplomates ou des ministres français.

En lui-même, nous le répétons, le voyage de l'honorable M. Delcassé ne paraît donc avoir rien de naturel.

Le parlement est en vacance, de graves questions de politique étrangère, sur les divers points du globe, sont à l'ordre du jour. Le ministre français qui, depuis qu'il est au quai d'Orsay, par la distinction de son esprit, sa connaissance des affaires, son éloquence à la fois prudente et ferme, a pris rang parmi les premiers hommes d'Etat de l'Europe, ne fait que remplir un des devoirs de sa fonction en allant s'entretenir avec son collègue de la « puissance alliée et amie » d'une communauté d'intérêts qui est un des principaux facteurs de la politique européenne, on dirait volontiers aujourd'hui, usant d'une expression dorénavant admise, de la politique mondiale.

Cette expression, en la circonstance, ne serait pas inexacte, puisqu'il est plus que probable que les graves événements dont l'Extrême Orient est actuellement et sera pour longtemps encore le théâtre, fourniront aux entretiens de M. Delcassé et du comte de Lansdorf, en même temps que les questions relatives à l'éventualité du renouvellement de la Triple Alliance, un de leurs principaux aliments.

Tout cela est donc dans l'ordre; ce qui ne l'est pas, c'est l'attitude d'une fraction, faut-il dire d'une faction, de la presse française, en présence du voyage du ministre des affaires étrangères?

Non contente de faire de ce voyage le thème inépuisable de commentaires, parfois tout à fait ridicules, elle lui prête des mobiles dont on aura une suffisante idée lorsqu'on aura lu les quelques lignes qui suivent de M. Edouard Drumont, dans la *Libre Parole*:

« Quelle est, écrit-il, à l'heure actuelle, et dans l'état où nous a réduits le Juif qui, depuis la constitution du ministère Dreyfus, est devenu le maître absolu chez nous, la situation de notre pays vis-à-vis de

la Russie? C'est la situation d'un eunuque ayant tenu une certaine place dans le monde, disposant encore de quelque fortune, et qui aurait épousé une femme puissante et forte.

« Que dirait l'eunuque? Il dirait à sa compagnie:

« Ne m'abandonnez pas publiquement en disant les motifs de cette rupture, car la foule rirait de moi. Ne me demandez pas non plus aucun acte de virilité, car j'en suis complètement incapable. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, sous ce rapport, vous n'avez de votre côté rien à craindre de ma part... En revanche, servez-vous de moi, pour tout ce qui peut vous être agréable; usez de mon nom qui a encore un vague prestige, car il a été glorieusement porté autrefois. »

Les pires ennemis de la France, ceux qui ont le plus d'intérêt à nous discréditer dans le monde, n'iraient pas plus loin dans leurs calomnies à l'égard de notre patrie. Et ce sont des gens qui s'intitulent nationalistes et patriotes qui écrivent de telles ignominies!

Jusqu'à cette heure il semblait implicitement convenu que, si toute liberté, toute licence appartenait à la presse pour apprécier dans les termes les plus violents, voire même les plus grossiers, tout ce qui a trait à la politique intérieure, un certain sentiment de la dignité et de la solidarité nationale faisait qu'en face de l'étranger on se retrouvait Français, exclusivement Français, prêt à penser avant tout à l'intérêt supérieur de la patrie.

M. Drumont et son école ont changé tout cela. C'est pour lui un jeu des plus agréables, paraît-il, que de représenter notre pays comme le plus ignoble des esclaves d'une puissance étrangère.

Cela fût-il vrai, la plus élémentaire pudeur commanderait de ne pas étaler, aux yeux de l'Europe et du monde, une telle honte, une aussi épouvantable abjection.

Mais a ors qu'après avoir été conduite à Sedan et à Metz par cet empire dont le dernier ministre osait, l'autre jour à l'Académie, relever la tête, la France, à la suite des plus méritoires efforts, est parvenue à reprendre son rang dans le monde, s'appliquer à la représenter sous les traits que lui prête M. Drumont, cela n'a qu'un mot: c'est une infamie.

Les vrais ennemis du pays, ce sont ceux qui, pour trainer dans la boue le gouvernement de la France, fût-il composé de leurs pires adversaires, n'hésitent pas à employer de telles armes.

Quelle serait leur responsabilité si, à l'extérieur, ils parvenaient à faire croire que la France en est là, à ce point, n'attendant plus que la dernière des hontes, celle de recevoir un maître des mains de l'étranger.

Heureusement, rien n'est plus faux, et il n'y a là qu'une de ces inventions dignes de l'imagination malsaine d'un des hommes qui ont fait le plus de mal à notre pays.

A. B.

EN CHINE

Le combat de Chan-Hai-Kouan

Plusieurs journaux publient la dépêche suivante de Pékin:

« Les troupes chinoises, assemblées à

Chan-Hai-Kouan, ont offert une grande résistance aux troupes anglaises, japonaises et françaises, et se sont retirées sans avoir été battues par les étrangers. Beaucoup d'Européens ont été blessés; de nombreux Chinois ont été tués. Il s'agit, évidemment, là, du corps chinois qui avait obligé les Anglais à battre en retraite sur Chan-Hai-Kouan. »

Il ressort de la dépêche que les Français et les Japonais sont venus au secours des Anglais après la défaite de ces derniers.

Les Indemnités

Plusieurs journaux publient une dépêche de Pékin, 24 avril disant que Li-Hung-Chang et les trois fonctionnaires qui lui sont adjoints ont eu une conférence avec les ministres d'Angleterre, d'Allemagne, de France et du Japon.

Les ministres ont déclaré que l'indemnité globale s'élèvera, à la fin juin, à 65 millions de livres sterling, et qu'à partir de cette date le montant en sera augmenté à raison de 100 mille livres sterling par mois. M. Favier, représentant la France, et les deux délégués de l'Angleterre et des Etats-Unis, ont respectivement conféré avec Tcho-Fou, trésorier provincial, qui a été désigné pour les réclamations des missionnaires dans la province du Tchi-Li.

Au Transvaal

Une embuscade

Le major Twyfort, accompagné d'une faible escorte, se rendait de Machadodorp à Lydenburg pour rejoindre le régiment de Royal-Scotch, lorsqu'il tomba dans une embuscade, dans la vallée de Badfontein, près de la rivière du Crocodile. Sa résistance fut opiniâtre. Le major qui refusait de se rendre, fut tué, et son détachement capturé.

Perte d'un Vapeur chargé de Troupes

Scènes de Sauvagerie

Le vapeur turc *Arslan* a fait naufrage mardi, dans la mer Rouge.

L'*Arslan* transportait 2,500 soldats pour le Yémen et 300 pèlerins. A neuf heures du matin, à cause de la négligence du capitaine, l'*Arslan* toucha un récif et se coucha immédiatement sur le flanc.

Une scène d'une sauvage confusion s'ensuivit. Beaucoup de soldats et de pèlerins furent précipités dans la mer par la violence du choc. Les autres se précipitèrent dans la mâture, pour échapper aux vagues. D'autres, affolés, se jetèrent à l'eau spontanément et disparurent.

Pendant ce temps, le capitaine et les marins de l'équipage, armés de revolvers et de longs coutelas, s'emparaient des petites embarcations, tuant tout ce qui leur faisait obstacle et, bientôt, ils s'éloignaient, faisant force de rames.

Plusieurs naufragés restèrent sur des récifs de coraux pendant de nombreuses heures, ballottés et roulés par la mer et déchirés par les rocs. Environ deux cents hommes se noyèrent.

Néanmoins l'*Arslan*, maintenu par le récif, ne sombra pas de suite, et des secours finirent par arriver quarante-huit heures après la catastrophe; mais, quand on voulut dégager le navire du récif, il coula aussitôt.

Toutes les armes et toutes les munitions des soldats sont perdues.

INFORMATIONS

M. Delcassé en Russie

M. Delcassé a été reçu, jeudi à Zsankoe-Selo. Il a déjeuné avec l'empereur et l'impératrice, qui lui ont fait le plus gracieux accueil.

Puis le ministre des affaires étrangères de France a eu un entretien qui a duré deux heures avec l'empereur. Sa Majesté lui a offert en cadeau une superbe boîte en jade, surmontée d'un portrait miniature de Nicolas II, serti de magnifiques diamants.

Au déjeuner, assistaient les ministres de la cour, le baron Frédérick et le comte de Lansdorf, ministre des affaires étrangères.

Un effet de la loi d'amnistie

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation vient de trancher la question de savoir si le délit de blessures par imprudence en matière de chemins de fer et de tramways était compris dans la loi d'amnistie, même dans le cas où l'amende encourue ou prononcée serait supérieure à 800 francs.

Cette restriction, résultant du paragraphe 3 de l'article 2 de la loi d'amnistie, n'est applicable qu'en matière de régie ou de douane.

Cet arrêté a été rendu conformément aux conclusions de l'avocat général Duboin.

La question de Terre-Neuve

L'agence Havas communique aux journaux la note suivante:

« D'après une note que l'on déclare à Londres avoir été communiquée aux journaux, des offres fermes pour le règlement de tous les litiges relatifs à Terre-Neuve auraient été faites, il y a quinze jours, par le gouvernement anglais au gouvernement français. Ainsi présentée, la nouvelle est tout au moins prématurée. D'après un renseignement, il n'y a eu aucune note échangée ni aucune proposition ferme formulée. Les questions qui se rattachent à nos droits à Terre-Neuve ont pu seulement faire l'objet de conversations ainsi que le fait s'est présenté à plusieurs reprises à l'occasion du renouvellement du *modus vivendi*. »

Une affaire de haute trahison

On a procédé jeudi, sur une plainte de la Compagnie des forges de Commentry, à l'arrestation, dans un grand hôtel du quartier Gaillon, à Paris, d'un nommé Jovanowicz et à Commentry de quatre autres individus, accusés d'avoir livré à la maison Krupp, d'Essen, le secret de la fabrication d'armes de guerre françaises.

L'abdication du roi des Belges

Du Progrès du Nord:

On fait courir le bruit à Londres de l'abdication de Léopold II, roi des Belges. Il se retirerait en présentant pour son successeur le prince Baudouin, son neveu, fils du comte de Flandres qui a lui-même renoncé au trône. Cette nouvelle est au moins prématurée. Léopold II ne songe pas à se retirer malgré son amour des voyages et de l'automobile. Ce qui a donné lieu à ce bruit, c'est que le roi des Belges aurait négocié l'acquisition du palais des souverains à Paris. Il songeait dit-on, à y fixer sa résidence. Nous pouvons dire que si des offres ont été faites par Léopold II pour l'achat de cette demeure elles n'ont pas abouti car elle doit être vendue aux enchères.

Un meeting sensationnel

On prête au tsar Nicolas II l'intention de

convoquer en congrès tous les chefs d'Etat européens. Ce meeting sensationnel aurait lieu à Copenhague, vers la fin de l'été, ou au commencement.

On ne dit pas dans quel but le tsar prendrait l'initiative de cette conférence.

Tolstoï expulsé

Un journal autrichien se déclare en mesure d'affirmer que le tsar a signé un décret d'expulsion contre Léon Tolstoï et que ce décret a été communiqué au célèbre écrivain.

Affaire Cornulier

Jeudi ont commencé, devant la Cour d'assises de la Seine, les débats de l'affaire Cornulier, qui eut un si grand retentissement, il y a six mois.

Le comte de Cornulier, ancien officier, âgé de 44 ans, tira trois coups de revolver sur sa femme, qu'il accusait de sortir de chez son amant, M. Leroux, ancien avoué.

Le tamponnement de Portet-St-Simon

L'état des victimes du tamponnement qui a eu lieu à Portet-St-Simon, n'est pas des plus graves.

D'après l'enquête, il est établi que le tamponnement est dû à l'imprudence du mécanicien de la machine isolée, qui continua sa route malgré le feu d'arrêt.

Le mécanicien se nomme Espagnol; c'est un des plus anciens et des plus dévoués de la compagnie.

Accident au tir

Le maréchal des logis Louche de Longuyon, incorporé au 40^e régiment d'artillerie, au fort de Regret, près de Verdun, assistait à des exercices de tir au revolver. A un moment donné, il s'avança vers un brigadier dont l'arme fonctionnait mal, mais soudain celle-ci partit, et la balle vint atteindre au cœur le malheureux sous-officier, qui fut tué sur le coup.

Terrible explosion

Hier, une terrible explosion s'est produite dans une fabrique d'ambre artificiel, à Griesheim (près de Francfort-sur-Mein).

Les bâtiments immenses de l'usine ont été détruits.

Le chiffre des morts s'élève de 80 à 85, celui des personnes blessées grièvement à 35 et celui des personnes blessées légèrement à 150.

Noyade mystérieuse

Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit et demi, M. Henri Beausir, charretier de bateaux à Provillè, de service à l'écluse de Cantimpré, voyait tout à coup, non sans surprise, une tête sortir de l'eau. Son premier soin fut de se porter au secours de l'inconnu, qu'il parvint à ramener sur la berge. Une fois là, l'individu lui dit textuellement: « Sans vous j'étais noyé, car l'autre me tenait par la jambe », et avant que M. Beausir fût revenu de sa surprise, il disparaissait. « L'autre », qui ça pouvait-il être? L'écluse fut réveillée et on commença des recherches. Au bout d'un certain temps, le crochet ramenait un noyé à la surface de l'eau. C'est un sieur Aimable Labalette, âgé de 52 ans, ouvrier maçon, marié, père de 4 enfants domicilié à Saily.

Un épouvantable massacre

Suivant les journaux, le juge d'instruction aurait saisi une lettre adressée par celle des filles de Brière qui est actuellement à Paris, répondant à une lettre de son père la priant de venir le voir à Corancez. La femme pour laquelle Brière aurait commis son crime habiterait, non Dammarié, mais Corancez même: ce serait la fille d'un des principaux témoins, mère elle-même d'un enfant aujourd'hui décédé. Brière serait également accusé d'avoir tué sa femme, il y a trois ans, dans le désir d'épouser cette personne.

Le frère cadet de Brière, interviewé par un de nos confrères, a déclaré qu'il ne pouvait admettre que son frère ait tué ses enfants, qu'il adorait.

Il est convaincu que c'est un homme du pays qui a commis le crime, peut être, a-t-il dit, celui qui a déjà voulu assassiner sa femme, quand elle était jeune fille, parce qu'elle voulait épouser Brière.

Le juge d'instruction, a déclaré qu'il ne procéderait pas avant quelques jours à l'interrogatoire de Brière, qui n'a pas encore

choisi d'avocat. Il a ajouté que les charges contre lui sont sérieuses. En revanche, tout le hameau et les villages voisins le déclarent incapable d'avoir commis ce forfait; mais on a vu des hommes d'une vie irréprochable céder, sur le tard, à un accès de folie ou à une passion formidable.

Un boucher assassin

Jeudi matin, dans une boucherie située, 47, avenue de la République, à Paris une discussion a eu lieu entre un jeune garçon boucher Julien Noël, et le frère du patron, M. Otton Wolff. Celui-ci saisit les poignets du garçon, les ramena contre son bas-ventre, et le couteau à dépecer que le jeune homme tenait à la main gauche pénétra profondément dans les chairs, coupant l'artère de la cuisse. Julien Noël est mort presque aussitôt, et M. Wolff a été gardé à vue à la disposition du commissaire de police.

Un suicide dramatique à Loos

M. Jean-Baptiste Lepers, 46 ans, directeur d'une maison de vente à crédit connue sous le nom Veuve Lepers et fils, 62, rue Carnot, s'est coupé la gorge et les veines des poignets dans les circonstances suivantes: M. Lepers, depuis la mort de sa mère qui était arrivée jeudi dernier, était hanté d'idées noires. Il avait même manifesté l'intention dans une conversation avec sa servante d'en finir avec la vie, déclarant qu'il ne pouvait survivre à sa mère.

La bonne n'avait pas d'ailleurs attaché autrement d'importance à cette déclaration, ne l'ayant pas prise au sérieux.

Mercredi, pendant la matinée la bonne et la belle-sœur de M. Lepers, M^{me} Poilet qui habite depuis quelques jours avec lui dans la maison de feu M^{me} Lepers, située en face des bureaux de vente à crédit se rendirent au 62, de la rue Carnot et demandèrent à Jean-Baptiste ce qu'il voulait pour dîner.

M. Lepers qui paraissait très absorbé ne répondit rien.

A une heure, la servante alla prévenir M. Lepers que le dîner était servi mais elle trouva porte close. A deux heures, au moment de l'arrivée des employés qui, partis à midi revenaient prendre leur service, elle communiqua ses craintes à ces hommes qui entrèrent dans les bureaux en passant par une maison voisine appartenant à M^{me} Marquette. Au 1^{er} étage, ils trouvaient étendu, râlant et presque exsangue, M. Jean-Baptiste Lepers, qui avec des ciseaux et un petit canif que l'on retrouva sur la table ensanglantés, s'était fait onze blessures, une à la gorge, très profonde de 6 centimètres, une dans la poitrine et le ventre et aux poignets. L'état de M. Lepers est considéré comme extrêmement grave.

Condamnation à mort

Au Conseil de guerre, le soldat Keller, du 3^e bataillon d'Afrique, s'est livré à des voies de fait en audience publique, sur la personne du président du Conseil. En conséquence, il a été condamné à la peine de mort.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

CHRONIQUE LOCALE

Manufacture de l'Etat

M. Pouey, vérificateur de culture des tabacs à la direction de Cahors, est nommé rédacteur de 4^{me} classe à l'administration centrale de Paris.

M. le Gaonach, commis de culture de 8^{me} classe à la direction de Béthune (non installé) est nommé en la même qualité à la direction de Cahors.

Bibliothèque populaire

Pour cause de réparations, la bibliothèque sera fermée dimanche 28 avril.

Conseil de révision

Hier et aujourd'hui ont eu lieu, dans une des salles de la mairie, les opérations du conseil de révision pour les deux cantons de Cahors.

Assistance médicale gratuite

Liste supplémentaire des médecins ayant adhéré au service de l'assistance médicale gratuite dans le département du Lot;

M. le docteur Four, médecin à Laroquebrou (Cantal).

Ce bon « Quercinois »

C'est aujourd'hui seulement que j'ai pu prendre connaissance du *Quercinois* du 21 Avril.

J'y ai lu avec avidité les lignes consacrées au « Promeneur » par un aimable chroniqueur qu'on a appelé ici même « le bon apôtre ».

J'ai vu que l'apôtre, qui n'est point un apôtre de paix, renchérisait sur M. G. Pagès-du-Port lui-même et préconisait la guerre sans merci aux commerçants républicains.

J'ai vu que l'apôtre doit avoir le souvenir de certaine « conduite de Grenoble » que j'aurais reçue. J'ai beau fouiller dans mes souvenirs je ne trouve rien de semblable, et j'ai même la certitude de ne m'être jamais exposé à pareille mésaventure.

Tout le monde peut-il en dire autant au *Quercinois* ?????????

Mais je suis un partisan acharné de la vérité, et je voudrais la connaître en cette circonstance. Voici mon moyen:

Je propose au directeur du *Journal du Lot* de prendre l'initiative d'une réunion plénière des commerçants, industriels, entrepreneurs et ouvriers de la ville de Cahors.

Devant tous ces citoyens assemblés au théâtre sera discuté le « projet Pagès-du-Port » que je condense en ces mots:

« Tout commerçant industriel, ouvrier ou entrepreneur qui affichera des idées républicaines et qui approuvera la loi des Associations sera mis à l'index par tous les réactionnaires qui la désapprouvent. »

Sur cette question palpitante seront entendus tous les intéressés, la parole sera donnée à M. G. Pagès-du-Port pour soutenir son projet; le « bon apôtre » du *Quercinois* exhibera ses amendements et un vote clôturera la discussion.

Voilà une proposition démocratique entre toutes, je vous la livre mon cher Directeur... et je ne puis la confier à des mains plus amies.

LE PROMENEUR.

FÊTES DU 2 JUIN

Hier soir à 9 heures, a eu lieu la réunion ayant pour but l'organisation de la *Fête des Fleurs* du 2 juin.

M. le docteur Ausset présidait, assisté de MM. Laioie et Fournié.

De nombreuses personnes étaient présentes à cette réunion où a été, en partie, élaboré le programme des fêtes du 2 juin.

En outre, il a été décidé que des démarches seraient faites auprès de tous les commerçants et de toutes les sociétés afin de les inviter à participer aux fêtes organisées par l'Orphéon.

Mardi soir, 30 avril, aura lieu une nouvelle réunion.

Cathédrale de Cahors

Travaux de grosses réparations

Les entrepreneurs de menuiserie de la ville de Cahors sont prévenus que le 4 mai 1901, à 3 heures du soir, il sera procédé dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à la réception des soumissions en vue des travaux de menuiserie à exécuter en 1901 à la Cathédrale de Cahors.

Les entrepreneurs qui désireront consulter les devis et la série des prix seront admis tous les jours non fériés de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. dans les bureaux de la Préfecture (2^{me} division).

Syndicat des Travailleurs de terre

Les membres du syndicat des travailleurs de terre, vigneron et carriers de Cahors, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 28 avril à 2 heures du soir dans le lieu ordinaire des réunions.

Ordre du jour

Versement des cotisations; questions diverses et recherche des moyens à employer pour combattre et prévenir le chômage.

Le Secrétaire, BESOMBES.

Vélocé-Sport Cadurcien

Epreuve de 50 kilomètres. — Le V. S. C. fera courir le dimanche 5 mai une épreuve de 50 kilomètres sans entraîneurs, dite du *petit brevet*, exclusivement réservée aux amateurs.

Tout cycliste membre de l'U. V. F., ou indépendant peut y prendre part. Il lui sera décerné un brevet par l'U. V. F., s'il couvre la distance en moins de trois heures.

Les engagements sont reçus dès à présent chez M. Aladel, secrétaire du V. S. C., boulevard Gambetta, 67. Ils seront clos le 3 mai à 10 heures du soir.

Les vélocipédistes qui ne sont ni membres du V. S. C. ni affiliés à l'U. V. F. auront à payer, avant le départ, une somme de 2 fr., en conformité des règlements de l'U. V. F.

Départ à une heure et demi précise au siège du club, café Tivoli.

Itinéraire: Cahors, Vers, Saint-Sauveur-la-Vallée et retour. Arrivée au garage de l'Aviron cadurcien.

MM. les sociétaires du V. S. C. sont instamment priés d'assister à cette épreuve qui constituera la première sortie générale de l'année.

MM. les sociétaires qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation sont priés de retirer leur quittance avant la réunion du 30 avril courant, dernier délai, pour éviter l'exclusion prescrite par l'article 9 des statuts.

Ordre du jour: Compte-rendu du trésorier; exclusion des membres qui n'auront pas payé leur cotisation; épreuve de 50 kilomètres, modifications aux statuts; questions diverses.

UN TÉLÉGRAMME

M. l'abbé Germain Magne, actuellement à Lourdes, adresse, à la *Défense*, un télégramme qui, parvenu trop tard, n'a pu être publié par le très pieux journal.

Nous sommes heureux de faire acte de confraternité en publiant ce document qui intéresse une nombreuse population:

Lourdes: Magne à journal « *Défense* » Cahors

Suis à Lourdes: mange et bois bien, santé excellente: temps pluvieux, m'ennuie pas quand même: pèlerinage édifiant, ai acheté paquets d'indulgences pour lecteurs de la *Défense*, et pour journaux Cahors... s'il en reste; les distribuerai à mon retour.

Pensais faire sermon sur l'*humilité* et l'*obéissance*, mais évêques ont dit: « Reponatur. »

Tant pis. GERMAIN MAGNE.

Conférence de M. G. Rossignol

C'est dimanche 28 avril, à 2 heures et demie précises et dans la salle du théâtre, que M. Georges Rossignol, notre compatriote et ancien élève de notre Lycée, fera la conférence annoncée sur la *Navigabilité de la Garonne et de ses affluents*, au point de vue agricole et commercial.

L'éminent Agrégé de l'Université, et professeur du Lycée de Bordeaux, vient ici comme professeur de géographie nous indiquer la nécessité de mettre en valeur notre Midi, et servir ainsi la cause du relèvement économique de la France par l'utilisation des voies navigables. Il a déjà fait cette même conférence à Bordeaux et dans plusieurs autres villes de la région Sud-Ouest, et partout son argumentation a été fort appréciée.

La conférence est publique et gratuite.

Théâtre de Cahors

Le jeudi 2 mai, la tournée Castelin donnera sur la scène de notre théâtre une représentation de

CORALIE ET Cie

pièce en trois actes de MM. A. Valabrègue et Henneguin.

Le spectacle commencera par

LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS

comédie en trois actes de M. Alexandre Bisson.

MADAME SANS-GÈNE

Nous aurons sous peu, au théâtre, une nouvelle représentation de *Madame Sans-Gêne*, le colossal succès de MM. Sardou et Moreau. Colossal, eu effet, puisque la tournée Berny dépasse sa *millième* représentation.

Sans-Gêne, c'est toujours la fine et spirituelle *Gabrielle Berny*. Franchement comique, mais d'un comique de bon aloi, convaincue et sincère, elle est l'interprète rêvée du personnage difficile et complexe qu'est la Maréchale Lefebvre.

La tournée Berny est depuis longtemps au premier rang. Elle doit sa réputation au soin, au luxe avec lesquels elle présente ses spectacles.

La troupe est composée d'artistes ayant

fait leurs preuves sur les principales scènes parisiennes. Le matériel de costumes a été entièrement renouvelé.

Ajoutons que *Madame Sans-Gêne* intéresse et amuse tout le monde, les petits comme les grands. C'est véritablement un spectacle de famille.

Musique du 2^{me} de ligne

PROGRAMME DES 25 ET 28 AVRIL 1901.

Allegro militaire, Lehmann
La Grande Duchesse, (Ouv^{re}) Offenbach
Valse Bleue, Margis
Rip-Rip, (Fan^{ta}) Planquette
Echo des Concerts, (qua^{rt}) X.

De 4 h. 1/2 à 5 h. 1/2. (Allées Fénelon)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 au 27 avril 1901

Naissance.

Thubière, Odette, rue de la Liberté.
Décès

Cuchet, Jeanne-Claude, Vve Bourgoïn, 71 ans, à l'usine à gaz.
Constant, Pierre, postillon, 53 ans, à l'hospice.
Gibert, Jean, propriétaire, 70 ans, rue St-Barthélemy.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
26 Vend.	+13	+18	756.5	Couvert
27 Sam.	+12	+17	753.5	Pluie.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.
Temps probable : Pluie.
D^r HERBEAU.

La question brûlante du Canal de Panama et de sa cession éventuelle à l'Amérique fait l'objet d'une importante communication que nos lecteurs trouveront à la dernière page.

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — Recensement de la population :

Dénombrement de 1901

Section de Puy-l'Évêque :		
Population agglomérée ...	895	
Population éparse.....	150	1045
Section d'Issudel et Courbenac :		
Population éparse.....	296	
Section de Martignac et Cazes :		
Population éparse.....	370	
Section de Loupiac :		
Population éparse.....	248	
Total de la population municipale	1959	
Population comptée à part.....	18	
Hôtes de passage.....	32	
Total général.....	2009	

Dénombrement de 1896

Section de Puy-l'Évêque :		
Population agglomérée... ..	922	
Population éparse.....	152	1074

Section d'Issudel et Courbenac :	
Population éparse.....	297
Section de Martignac et Cazes :	
Population éparse.....	346
Section de Loupiac :	
Population éparse.....	264
Total de la population municipale..	1981
Population comptée à part.....	12
Hôtes de passage.....	»»
Total général.....	1993

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Conseil municipal. — Le Conseil municipal de notre ville se réunira mardi prochain 30 avril, à 8 heures du soir, à l'hôtel de ville. Objet de la séance : Acquisition de divers immeubles pour l'agrandissement de la place de la Miséricorde et autres affaires.

Accident mortel. — Etienne Lacaze, victime de l'accident qui s'est produit samedi à Bétaille, au moment du passage du train facultatif 3614, est mort mardi, à l'hospice de notre ville, des suites des blessures qu'il avait reçues.

SAINT-CÉRÉ. — Foire du 22 avril. — Voici les cours pratiqués sur les divers marchés de la foire :

Froment, de 12 à 13 fr. le sac (80 litres); seigle, de 8,50 à 9 fr.; avoine, de 6,75 à 7,50; maïs, de 13,50 à 14 fr.; haricots, de 20 à 22 fr.; sarrasin, de 8 à 8,75; pommes de terre, de 2,50 à 3,50.
Bestiaux : Veaux, de 60 à 95 c. le kilo; moutons, de 25 à 35 fr. pièce; porcelets, de 10 à 20 fr. pièce; bœufs gras, de 35 à 38 fr. les 50 kilos; bœufs d'attelage, de 400 à 800 fr. pièce.

GRÉLOU. — Conférence. — Demain dimanche 28 avril, à deux heures et demie de l'après-midi, M. Pezet, professeur spécial d'agriculture, fera une conférence publique dans la salle de la mairie. Sujet : Production des engrais de ferme et alimentation du bétail.

MONTREDON. — Nomination du maire. — Le Conseil municipal de notre commune a procédé dimanche dernier à la nomination du maire, en remplacement de M. Gratacap, décédé. M. Adolphe Gratacap, fils de ce dernier, a obtenu 11 voix sur 11 votants.

Arrondissement de Gourdon

SAINT-GERMAIN. — Foire. — Malgré les travaux de la saison, la foire de Saint-Germain a été passablement belle.

Beaucoup d'étrangers étaient venus s'approvisionner de bestiaux. Transactions assez nombreuses aux divers foirails.

Cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 30 à 33 fr. les 50 kilos ;

Bœufs d'attelage, de 400 à 700 fr. la paire ;
Veaux, de 0,70 à 0,80 c. le kilo ;
Vaches avec veaux ou prêtes à mettre bas, de 400 à 500 fr. la paire.
Brebis avec agneaux ou prêtes à mettre bas, de 30 à 35 fr. pièce ;
Antennaises, de 18 à 25 fr. pièce ;
Moutons de boucherie, de 0,65 à 0,70 c. le kilo ;
Porcs de charcuterie, de 45 à 50 fr. les 50 kilos ;
Porcelets d'élevage, de 20 à 30 fr. pièce.
Chevreaux, de 3 à 4 fr. pièce ;
Volaille, de 0,50 à 0,55 c. le 1/2 kilo ;
Œufs, 0,60 c. la douzaine.

LABASTIDE-MURAT. — Contributions indirectes. — M. Pélissier, receveur des contributions indirectes à Montcuq, est nommé en la même qualité à Labastide-Murat par permutation avec M. Ladurantie.

Chez nos voisins

PÉRIGUEUX (Dordogne). — Noyé. — Mercredi matin, vers dix heures, on a retiré de l'Isle, en aval et à vingt mètres du moulin de Cocheper, le corps d'un homme.

Transporté à l'hospice par ordre de M. le commissaire de police, le noyé a été reconnu par M. Lagrange fils, notaire, pour être le sieur Bellot, demeurant à Chancelade, disparu depuis le 13 avril au soir, venant de la foire de St-Pierre-de-Chignac.

M. le docteur Montanet a procédé aux constatations légales à deux heures et demie. Toute idée de crime doit être écartée. Bellot a été fouillé et trouvé porteur de la somme de 152 fr. 95 renfermée dans un porte-monnaie, d'un couteau, d'une tabatière et d'un mouchoir.

BULLETIN FINANCIER

La bourse continue à être satisfaisante les cours sont fermement tenus et les transactions ne manquent pas d'animation.
Le 3 0/0 à 101,55 ; — le 3 1/2 0/0 à passé de 101,80 à 101,87 ; l'amortissable cote 100,07.
Parmi les établissements de Crédit, signalons la hausse du Crédit Foncier à 670, du Comptoir National d'Escompte à 579, du Crédit Lyonnais à 1052 et la Société Générale à 614.
Les Chemins Français ont donné lieu à quelques affaires. Le Lyon clôture à 1,750 ; — le Midi à 1,305 ; — le Nord à 2,185 et l'Orléans à 1,670.
Le Suez à 3,759 n'a guère varié.
Les fonds étrangers sont sans changement : L'Extérieure à 73,10 ; l'Italien à 96,45 ; le Russe 3 0/0 1891 à 85,75 ; le Turc D, à 24,55 ; la Banque Ottomane à 551.
Les actions de la compagnie Urbaine d'Éclairage par le Gaz Acétylène sont recherchées à 162 et 163.
La Société fondée pour exploiter en Amérique les procédés Lumière a devant elle des débouchés illimités ; les actions de la « Lumière North American Co Ld », s'inscrivent aux environs de 36 francs.
La Société pour l'exploitation des Brevets

Porchère sont l'objet de négociations suivies 195 et 199 francs.
Les actions des Pétroles de Mœsi-Hir se sont traitées aujourd'hui à terme sur le marché en Banque à 252 et 252,50 dernier cours.

Tribunal de Commerce de Cahors

Les créanciers de M. ARMENGAUD minotier à Cahors sont invités à se rendre le dix mai 1901, à 3 heures et demie du soir, salle d'audience du Tribunal de Commerce, pour :

Examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier,
A. POULVEREL.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 3 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n^o 2 : 3 fr.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides ou les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la **marque LE VOLCAN**.

A CAHORS s'adresser à **M. DESPRÉS**, Ingénieur Agent général de la Compagnie.

La Maison LABAT, 25^e-année

33, Boulevard du Temple, Paris. Traite spécialement la vente et l'achat de Propriétés, Châteaux, Industries, Commerces, Prêts, Commandites, Associations.

Toute affaire proposée est étudiée sur place. Affaires Contentieuses (Discrétion absolue).

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOËL GAULOIS

VIII

LE JUIF YACOPOULO

— Non, pas celles-là ! dit Yacopoulo, en reprenant quelques sabres dont les poignées étaient enrichies d'arabesques précieuses.

Il appela deux hommes qui passaient.

— Voilà des armes que je veux envoyer au général, fit-il, mais je suis obligé de garder la maison, et ma femme n'est pas assez forte pour les porter. Voulez-vous vous en charger. Sarah vous accompagnera et vous remettra le *baschich* (1) ?

— Tu garderas le *baschich* ; nous porterons les armes sans cela.

Les deux hommes saisirent le fardeau et se dirigèrent vers la grande place, suivis de Sarah qui gémissait sur la perte.

Elle retrouva Yacopoulo, dont la mauvaise humeur n'avait fait que s'accroître. La femme, au contraire, était radieuse.

— Regarde, dit-elle, ce que le général m'a donné. Il a largement payé les armes, et m'a promis de régler de la même façon toutes celles que je pourrais lui procurer.

— Tu as encore eu la langue trop longue !

— Non, Yacop, je te jure que je n'ai rien dit.

— Tu nous perdras, femme ! N'aurions-nous pas dû nous tenir pour satisfaits de ce que nous avons enlevé dans les maisons désertes, et des bijoux que nous avons trouvés chez cette veuve ?

— Ah ! ne parle pas de ça, Yacop ! fit la femme qui se mit à trembler de tous ses membres. Nous l'avons tuée !

— Bourrique absurde ! fais donc attention à ce que tu dis. Est-ce notre faute, si elle est morte de peur ?

— Mais c'est nous qui l'avons effrayée quand elle nous a surpris.

Le Juif souffleta sa femme, si rudement qu'elle s'abattit à terre.

— Tiens, fit-il, tu en auras autant chaque fois que tu parleras ainsi.

La femme, dolente et geignarde, se releva.

— Que le Dieu d'Abraham et de Jacob vous protège, ta femme et toi, Yacopoulo ! proféra une voix.

Un homme, qui s'était glissé dans la cabane par la porte restée entr'ouverte, se dressait devant eux.

L'intrus jouissait visiblement de la stupeur qu'il avait provoquée en se présentant d'une façon aussi inopinée. Yacopoulo l'examinait avec ses yeux perçants, pour deviner si c'était un ami ou un ennemi, car les deux hypothèses étaient admissibles. Il se rassura en constatant que l'individu présentait une assez sin-

gulière ressemblance avec lui.

C'était un homme petit, sec. Son visage, entièrement rasé, était remarquable par deux yeux en trous de vrille, clignotants et chassieux, placés de part et d'autre d'un nez démesuré, véritable bec de perroquet qui surmontait un menton fuyant.

La mobilité inquiétante du regard mettait en garde contre la bêtise apparente que semblait indiquer la protubérance nasale.

— Qui es-tu ? demanda Yacopoulo.

— Je m'appelle Isaac Odorès et suis un enfant de ta race.

— Sois le bienvenu, Isaac. Que veux-tu de moi ?

— Te proposer une affaire.

— Bonne ?

— Sans doute.

— Parle donc.

— Eloigne ta femme... J'ai entendu les reproches que tu lui adressais, si justement, tout à l'heure, et ce que j'ai à te confier ne doit pas tomber dans l'oreille d'une commère maladroite et bavarde.

— Sarah, fit Yacopoulo, va préparer le repas pour notre hôte et pour nous. Veille aussi à ce qu'on ne vienne pas nous déranger, et tiens-toi hors de portée de notre voix.

Sarah, dépitée, lança au visiteur, qui refusait de s'expliquer devant elle, un coup d'œil malveillant et, tout en murmurant, tira devant la porte un foyer en terre cuite où elle enflamma des brindilles sèches sur lesquelles elle jeta des noyaux d'olive.

— Nous sommes seuls, dit Yacopoulo. Dis-

moi maintenant ce qui t'amène.

— Avant que je t'expose, Yacop, il est bon que nous nous entendions sur la part que tu me feras dans notre affaire.

— Puisque tu me connaissais avant de venir chez moi, Isaac, tu sais que je suis un honnête homme, incapable de tromper un serviteur de notre loi.

— En affaires, Yacop, je me méfierais de mon frère, de mon père même, et j'aimerais mieux perdre mes deux oreilles que la part me revenant d'un profit quelconque.

— Tu es sage et prudent, ami !

— Donc, que me donneras-tu sur l'opération que je vais te mettre à même de traiter ?

— Comment veux-tu que je te le dise, ne sachant pas ce dont il s'agit.

— Eh bien ! mettons que tu me donneras la moitié de ton gain.

— Tu es fou, Isaac ! Jamais je ne consentirai à ce partage.

— Tu n'auras pas l'affaire, alors...

— Il faut que tu sois vraiment Juif, Isaac, pour en agir ainsi avec un fils de ta race. Je te donnerai un quart du gain, et encore c'est par attachement à ceux de ma religion.

— La moitié ou rien !

— Mais prends-tu la moitié des risques, si l'affaire tourne mal ?

— Il n'y a pas de risques d'argent !

— Ah ! c'est donc qu'il y en a d'autres ! C'est une affaire dangereuse. Prends garde, Isaac, de ne pas jouer avec la vie de tes coreligionnaires.

(A suivre).

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XXIII

LE PETIT LÉOPARD DE FRANCE

Léon Ramon, depuis bien des années, était son camarade et son ami; artiste parisien, homme d'un génie merveilleux, de croyances et d'idées très élevées, dans un fatal moment de désespoir, il était venu ensevelir son talent, ses espérances déçues, son pur et noble esprit, dans la fournaise ardente de l'enfer de l'Afrique militaire et il était alors couché là, mourant, simple soldat, oublié comme s'il eût déjà été dans la tombe.

— La revue vient de finir, j'ai dix minutes devant moi, et je suis venu vous voir dès que je l'ai pu, — poursuivit Cecil. — Regardez ce que je vous apporte ! Avec votre âme d'artiste, vous ne pouvez manquer de vous trouver mieux lorsque vous aurez vu cela !

Il parlait avec un espoir qu'il était loin d'avoir, car il savait que Léon Ramon était condamné; et voyant que ce malheureux faisait des efforts pour reprendre assez d'haleine pour lui répondre, il l'engagea doucement à garder le silence et posa sur son lit des pêches

soigneusement empaquetées dans de la mousse et entourées de stephanotis, de magnolias, de roses et d'autres fleurs plus rares encore.

La figure du pauvre soldat s'éclaira d'une vraie joie; ses lèvres tremblèrent.

— Ah ! mon Dieu ! elles ont le parfum de ma chère France !

Cecil ne répondit pas et mit les fleurs à sa portée.

Il n'avait pas vu Cigarette.

Il y eut quelques moments de silence pendant lesquels les yeux sombres du mourant restèrent ardemment fixés sur ces belles fleurs, et ses lèvres sèches et décolorées semblaient boire leur parfum comme ceux qui ont soif boivent de l'eau.

— Quelles sont belles ! dit-il enfin d'une voix faible. Elles contiennent toute votre jeunesse. Comment vous les êtes-vous procurées, cher ami ?

— Elles ne viennent pas de moi, répondit précipitamment Cecil. — C'est la princesse Corona qui vous les envoie. Elle a envoyé de grands cadeaux à l'hôpital... vins, fruits, fleurs, et celles-ci en proviennent. Grâce à elle, ces misérables salles vont être fleuries pendant quelque temps, comme un jardin, et les meilleurs vins d'Europe désaltèrent vos gosiers au lieu de cette mauvaise tisane.

— Elle est bonne ! — murmura Léon Ramon d'une voix languissante.

La vie était trop affaiblie en lui, pour lui permettre de prendre un vif plaisir à rien.

Mais je suis un ingrat... Cigarette est là, elle a été bonne, bien tendre, bien compatis-

sante pour moi. Et pour la première fois je ne vous ai presque pas regretté !

A ces mots, Cigarette se leva aussitôt, la tête renversée en arrière; tout son cynisme était revenu; une vive rougeur colorait ses joues, tout éclat avait disparu de sa physionomie, elle fit claquer ses dents blanches.

Elle avait cru que Bel-à-Voir était avec son régiment sur le champ de manœuvres, sans cela elle ne serait jamais venue là pour soigner son ami.

Elle s'était sentie heureuse de son abnégation, son humeur était devenue douce, tranquille, pleine de pitié, en chantant près du soldat mourant et voilà que les premières paroles qui frappaient son oreille étaient le récit des charités de Madame la Princesse !

C'était donc là sa récompense !

Cecil la regarda avec surprise et sourit.

— Quoi, ma belle, c'est vous ! C'est en effet très bien de votre part. Vous avez été mon bon ange l'autre soir, et aujourd'hui vous venez apporter des consolations à mon ami...

— Votre bon ange ! Chut, monsieur Victor ! On ne connaît pas ces mots sucrés là en Afrique. Il n'y a rien de l'ange en moi, j'en espère. Et votre ami ! Turlututu ! Est-ce que vous croyez que je n'aurais pas l'habitude de prendre soin de mes camarades qui étaient à l'hôpital avant que vous vinssiez ici jouer le rôle de garde-malade ?

En disant cela, toute sa brusque pétulance avait repris le dessus; elle était furieuse qu'il pût imaginer qu'elle avait sacrifié son jour de fête à Léon Ramon, parce que ce soldat lui

était cher, à lui; elle était furieuse qu'il supposât qu'elle avait passé là tant d'heures pour avoir la chance qu'il la trouvât à son poste et qu'il l'admirât exerçant sa charité.

Cigarette était un jeune soldat beaucoup trop fier et trop dédaigneux pour rechercher sa présence ou sa louange.

Il sourit de nouveau; il ne comprenait pas les caprices de son humeur changeante et n'éprouvait pas pour elle cet intérêt qui lui aurait fait deviner les motifs de ses boutades.

— Je ne croyais pas vous offenser, ma petite, — dit-il, avec douceur. — Je voulais seulement vous remercier de vos bontés pour Ramon en mon absence.

Cigarette haussa les épaules. — Il n'y a eu à cela aucune bonté et il n'est besoin d'aucuns remerciements. Demandez au père Matou si je ne suis pas souvent restée près de lui des heures entières.

— Mais un jour de fête ! vous qui aimez tant le plaisir et qui vous en acquittez si bien...

— Ouf !... j'en ai tant vu de semblables, — dit la Petite, d'un air de mépris; — j'y suis si accoutumée. Des nuages de poussière, des piétinements de chevaux, des fanfares de trompettes, des roulements de tambours, et tout cela pour rien ! Bast ! j'ai assisté à une douzaine de batailles, moi... et je ne m'embarasse pas beaucoup d'un combat simulé.

— Non, elle est injuste envers elle-même, murmura Léon Ramon.

(A suivre.)

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

PANAMA

A TOUS CEUX QUI POUR LA RÉALISATION D'UNE GRANDE IDÉE NATIONALE ONT EXPOSÉ LEUR VIE OU RISQUÉ LEUR ÉPARGNE. A TOUS CEUX QUI CONFIANTS DANS LA FÉCONDITÉ DU GÉNIE FRANÇAIS NE VEULENT PAS LUI LAISSER RAVIR LE FRUIT PRÉCIEUX DE TANT D'EFFORTS ET DE TANT DE SACRIFICES

Le 30 novembre de l'année dernière, la Commission américaine des Canaux Isthmiques déposait entre les mains du Président de la République des Etats-Unis son rapport et la dernière phrase de sa conclusion était en faveur du Nicaragua. Cette phrase répétée par les mille échos de la presse fut universellement considérée comme la condamnation définitive de Panama. Je fus le seul peut-être à Paris dont cette nouvelle n'ébranla pas la certitude que cela n'était pas, ne pouvait pas être.

Je savais quels hommes d'honneur et de science composaient la commission. Je savais que l'effroyable pression de l'opinion publique affolée depuis des années par une campagne sans contre-partie pour Nicaragua contre Panama ne pouvait rien contre leur libre jugement et que les faits indéniables que j'ai mis en relief dans mon livre de 1892 sur la valeur relative des deux Canaux, étaient plus forts que n'importe quelle clemence de l'opinion publique égarée.

Quand le courrier apporta le texte du rapport, la commission avait de par la loi la charge de dire quelles voies navigables à travers l'isthme américain pouvaient être mises sous l'autorité, le contrôle et la propriété du Gouvernement des Etats-Unis et parmi celles satisfaisant à ces conditions quelle était la meilleure.

La Commission avait demandé à la Compagnie de Panama si elle voulait vendre sa concession et son prix, mais cette dernière ne pouvait répondre sans violer la charte de concession qu'elle tient du Gouvernement Colombien. La Commission avait donc été conduite à conclure qu'une seule solution, satisfaisant aux conditions politiques énoncées, pouvait être prise en considération : la solution de Nicaragua, mais elle n'a pas manqué à son devoir technique en énonçant la série des faits caractérisant les deux canaux et qui confirmaient, sur tous les points examinés, les faits que j'avais formulés en 1892.

Pour éviter les terribles difficultés entraînées par certains d'entre eux, la Commission avait adopté, pour son projet de Nicaragua, des solutions qui me semblaient impuissantes à guérir le mal, d'autre part, dans son étude sur Panama, elle ne semblait pas avoir tenu compte d'un des avantages capitaux du Canal de Panama, à savoir : de pouvoir passer sans interruption ni gêne de navigation de la forme de canal à écluse à la forme de canal à niveau, grâce à l'adoption d'un système d'écluses que j'avais proposé en 1887 et qui réserve l'avenir tout en assurant la réalisation rapide et économique du transit transisthmique.

Ces considérations me faisaient songer à faire appel de la Commission à la Commission mieux informée lorsque des amis, grands industriels de Cincinnati qui avaient conservé le souvenir très vivant de ce que je leur avais dit à Paris au cours de plusieurs entrevues pendant l'exposition de 1900, me demandèrent, par télégramme, au milieu de Décembre, s'il me serait agréable de venir à Cincinnati développer en public mes idées et y démontrer l'impraticabilité de l'établissement d'un Canal à travers le Nicaragua et le facile achèvement de celui de Panama.

J'acceptai et dès les premiers jours de Janvier, je partis pour cette croisée que j'ai poursuivie pendant trois mois consécutifs dans les principales villes de l'Union, Cincinnati, Cleveland, Boston, Chicago, Philadelphie, Princeton, New-York et Washington.

J'allais attaquant de front l'opinion la plus solidement assise, émettant des arguments exprimés dans un anglais terné au point de vue grammatical, mais brillant de sincérité et de loyauté scientifiques.

Je donnais ma personne en gage de mes assertions et je n'ai pas reçu un seul démenti, une seule objection, je ne pouvais en recevoir.

J'ai parlé en homme à des hommes, ils appartenaient à l'élite des villes que je traversais, ils venaient croyant entendre une plaidoirie, s'amusant d'avance des astuces de l'avocat. Peu à peu l'expression des yeux changeait et l'étonnement, puis la stupefaction se peignaient sur les visages.

La sémence de vérité faisait son œuvre et quand cette œuvre sera achevée, le canal de Nicaragua sera mort avant d'être né.

J'ai terminé en allant remettre au Président de la République le texte de mes conférences accompagnés de graphiques suggestifs, puis je l'ai fait tirer à quinze mille exemplaires auxquels j'ai confié le soin d'aller porter la parole écrite là où je n'avais pas été entendu.

La situation est aujourd'hui éclaircie définitivement et même si le Gouvernement américain entamait les travaux de Nicaragua, il ne devrait en rejallir aucune crainte pour l'avenir de Panama. En admettant, ce qui est des plus douteux, que l'on puisse ériger les structures nécessaires, la traversée du Canal serait si périlleuse et si incertaine que, pendant les périodes intermittentes de navigabilité, les assurances seraient plus élevées que les droits de passage par Panama.

Cet état de choses entraîne la probabilité d'une facile négociation pour la vente de nos droits au Gouvernement américain.

Avant que cet acte ne s'accomplisse, il est indispensable que les intéressés, c'est-à-dire les actionnaires et les obligataires soient mis à même de juger s'ils préfèrent cette solution ou disparaître un lambeau de drapeau national, à la solution virile qui consiste à reprendre courageusement la tâche et à l'achever pour la fortune de la France et pour l'honneur de son nom.

Pour se décider entre le conseil du lièvre et celui du lion, il faut que le pays soit mis au courant de la situation vraie et puisque ceux qui ont la charge de cette tâche ne l'ont pas accomplie, j'ai juré de l'accomplir moi-même à mes frais, sans l'appui ni le conseil de personne et en montant à la modeste tribune de la quatrième page des journaux que tout citoyen peut louer pour un jour.

Aux ceux qui riront de ce mode inusité de propagande, je dirai que la vérité doit se contenter du plus humble véhicule pour faire son voyage ; à ceux qui cherchent le motif intéressé ou vil dans toute action humaine, je dirai qu'on ouvre volontiers sa bourse pour une œuvre à laquelle on a offert pendant quatre ans sa vie sous un climat mortel, et que l'on a vu détruite par les sauvages de la civilisation lorsque toutes les positions étaient emportées d'assaut et la victoire acquise à la science française après une lutte héroïque contre des obstacles presque surhumains.

Il faut que la brume de calomnie et d'injures sous laquelle les naufrageurs ont caché leur crime soit percée, il faut que la claire lumière de la vérité soit projetée sur la grande œuvre inachevée qu'elle apparaisse à la France dans ses gigantesques proportions. Il faut que le pays sache que cette page de son histoire écrite avec leur sang par les conquérantes de la science n'est pas une de celles dont il a à rougir. Il faut cesser de confondre les combattants qui donnaient leur âme et leur cœur pour la France dans une lutte héroïque avec les Thénardiens dévalisant les cadavres sur les derrières de l'armée, sonnant la déroute après la victoire et préchant le mensonge et la calomnie pour paralyser la vérité vengeresse et voler leur forfait.

Il faut que notre race généreuse ne considère plus sans une douloureuse angoisse que les fers dont fut chargé Christophe Colomb aient pu retomber, quatre siècles après, sur Ferdinand de Lesseps et sur son stoïque et admirable fils, et que notre patrie les ait fait peser sur ces cœurs qui n'ont jamais battu que pour elle.

Pour éclairer les résolutions à prendre après ce désastre, que fallait-il faire ? Il fallait dresser un état sincère, loyal et précis des résultats obtenus et un état sincère, loyal et précis de ce qui restait à faire pour ouvrir le canal à la navigation. Cette première pierre de la digue de vérité, destinée à arrêter le courant de l'erreur, je l'ai jetée en 1892, en plein affolement des esprits, dans mon livre Panama, le Passé, le Présent, l'Avenir. Cette première pierre n'a pas arrêté le courant, mais le courant ne l'a pas déchaussée.

Je montrais que le Passé laissant derrière lui l'énorme résultat de 87 millions de mètres cubes excavés, toutes les difficultés, surmontées et vaincues après un travail acharné et que l'avenir n'avait devant lui que 40 millions de mètres cubes à enlever, dans des conditions simples, pratiques dépourvues de tout aléa et cela moyennant l'adoption d'un plan dont je définissais les lignes générales et qui laissait grande ouverte la porte de l'avenir pour la poursuite du canal à niveau en cours d'exploitation et sans la gêner.

J'y démontrerais l'impossibilité d'une concurrence par le Nicaragua. En raison des tares techniques inguérissables qui, pour la première fois, étaient mises au jour dans leur effrayante et incontestable vérité.

J'y établissais l'avenir prodigieux du trafic du Canal de Panama auprès duquel le présent si prospère du Canal de Suez est d'un ordre de grandeur subalterne, j'y montrais la partie la plus belle du continent nord américain, les rives du Pacifique prenant dans l'ensemble de la prospérité inouïe des Etats-Unis la place de premier rang qui lui est réservée dès l'ouverture du canal et payant tribut pour tout son commerce et pour toute son activité à son unique artère, le Canal de Panama.

J'y évaluais à trent-trois millions au bout de la première année et à cent dix-huit millions au bout de la dixième année, la recette nette distribuable aux porteurs de titres, après déduction de toutes les charges de l'exploitation, en prenant pour base 3.200.000 tonnes de trafic au début, alors que toutes les statistiques récentes, y compris celle de la Commission officielle des Etats-Unis, oscillent autour de six millions de tonnes.

La modestie de mon évaluation de trafic au début et la sécurité en résultant se retrouvaient dans mon évaluation de dépenses qui était de cinq cent soixante millions avec une forme de canal très économique, évaluation qui laissait une marge considérable contre toutes les éventualités de la construction.

Ces données publiées en pleine convulsion n'éclairèrent qu'un nombre limité d'esprits élevés. Elles leur montrèrent la prodigieuse folie de l'abandon d'une œuvre aussi grande et le désastre moral et matériel qui en résulterait. Elles me permirent presque d'amener une reconstitution de Panama, que je raconterai plus tard, et où les forces les plus considérables du monde furent sur le point de s'allier dans ce but. Mais pour éclairer le peuple Français sur ces intérêts et son devoir envers lui-même, il fallait un ensemble nouveau d'études faites par des hommes nouveaux.

La Compagnie Nouvelle de Panama, fondée en 1894, fut chargée de cette tâche par le liquidateur et par le représentant légal des obligataires.

La partie de son devoir affecté aux études, elle l'a rempli complètement. Un Comité technique, présidé par M. Robaglia, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, et composé d'ingénieurs parmi lesquels figuraient des illustrations techniques étrangères, telles que le Général Abbot, du génie militaire des Etats-Unis, M. Koch, Directeur général du Canal de Kiel en Allemagne, M. Hunter, Ingénieur en chef du Manchester Ship Canal en Angleterre, procédèrent pendant plusieurs années à un travail méthodique et précis à la suite duquel ils adoptèrent un projet identique, dans ses lignes générales, à celui présenté par moi en 1892, tout en prélevant l'exécution immédiate de certains travaux que je considérais et considère encore comme superflus au début et comme pouvant être exécutés en cours d'exploitation à la demande du trafic. Malgré cette augmentation de travaux, leur estimation était inférieure à la mienne et variait entre quatre cent quatre-vingt-dix et cinq cent trente millions, démontrant la prudence et la sagesse de mes chiffres.

Le rapport déposé le 16 novembre 1898 fut vérifié et confirmé par celui d'une autre Commission le 28 février 1899. C'était la première partie de la tâche accomplie avec une lenteur peut-être excessive mais une méthode et une absolue prudence. La deuxième partie de la tâche des représentants des intéressés de l'œuvre de Panama, aussi bien vis-à-vis de leurs mandants que vis-à-vis du pays tout entier, c'était de reprendre à profession de conscience ce monument de vérité, c'était d'éclairer enfin, après de longues et douloureuses attentes de la nation, c'était de faire circuler l'air et la lumière pour le réveiller d'un pesant cauchemar.

A cette partie de la tâche, la Compagnie Nouvelle de Panama et les représentants légaux des actionnaires et obligataires ont failli de la façon la plus absolue et je dirais la plus coupable si je ne craignais de paraître accuser autre chose que la pusillanimité bourgeoise devant la discussion publique et le manque de caractère devant la calomnie et le mensonge.

La seule publicité qu'ait reçue ces documents essentiels et leurs résultats a été celle des Petites affiches, alors qu'ils eussent dû être lancés aux quatre vents de l'horizon et éparpillés sur toute la surface de la France.

En même temps, au lieu de chercher ici les cœurs et des concours, la Compagnie Nouvelle et le représentant des obligataires cherchaient une solution dans l'américanisation de l'œuvre de Panama.

Je ne les blâme nullement de l'avoir fait, mais je les blâme de toutes les forces de mon âme de n'avoir pas eu le courage civique nécessaire pour faire appel avant tout à la France en lui donnant la vérité. La solution de la vente à une autre nation fut-elle comme l'Amérique une amie sincère et cordiale est une solution de misère et de déchéance à laquelle on ne doit recourir qu'après avoir cherché la solution noble, la solution française.

Ce devoir que n'ont pas rempli ceux auxquels il incombait, je l'accomplis ici et en faisant cela je ne fais que suivre l'impérieuse impulsion du sentiment qui a dicté ma vie.

Député le soir ou Ferdinand de Lesseps vint à l'Ecole Polytechnique, en 1879, faire une conférence sur Panama, je jurai de me consacrer à cette œuvre. En 1884, j'ai quitté la situation enviable d'Ingénieur des Ponts et Chaussées pour aller au devoir. Un an après j'occupais le poste de Directeur général des travaux et je portais en cette qualité le rendement des travaux de six cent mille mètres cubes mensuels à plus d'un million M. Rousseau, venu dans l'isthme comme délégué du Gouvernement français et depuis mort au champ d'honneur Gouverneur de la Cochinchine, m'écrivait « qu'il rendrait toujours témoignage de la situation que j'avais conquise dans l'isthme et de l'honneur qui en rejallissait sur notre pays, comme sur le corps auquel nous appartenions tous deux ».

Après avoir résisté à une violente attaque de fièvre jaune et pensant n'avoir plus beaucoup de service à rendre à l'œuvre dans le poste suprême de la hiérarchie, alors que restait insoluble la question de la Culébra, de la tranchée colossale à travers la falaise de la Cordillère, dont aucune entreprise, ni aucune méthode de travail n'avait triomphé, je m'etroussai mes manches et me fis entrepreneur pour appliquer moi-même les méthodes dans lesquelles je voyais le salut et où il a été, après deux ans de lutte acharnée. Aux pauvres de cœur qui cherchent l'intérêt dans tous les actes humains, je laisse à liberté de croire que j'ai exposé ma vie pour avoir de plus gros appointements et que j'ai quitté le poste de Directeur dans l'espoir des gains de l'entreprise. Peu m'importe, car je sais ce qui a inspiré mes actes. Lors de la monstrueuse et stupide débacle, j'ai exposé dans mon livre la vérité et j'ai le premier barré la route de Nicaragua.

Dernièrement, quand le danger pressant du Nicaragua a menacé l'œuvre de Panama en Amérique, j'ai été la défenseur sur le terrain même occupé par l'ennemi. Qu'on ne soit donc pas étonné de me voir aujourd'hui aborder la tribune des journaux alors que j'ai été successivement Ingénieur, Directeur Général, Entrepreneur, Ecrivain, Conférencier en anglais pour le service de cette grande idée qui, pour moi, est le service de la France et où je poursuis une résolution prise à l'Ecole Polytechnique depuis près de 22 ans.

Ce devoir accompli et justifié, je conclurai en disant : Personne n'a plus le droit d'ignorer la situation réelle de l'entreprise, la vente serait à mon avis une désastreuse affaire au point de vue matériel, quel que soit le prix qu'on puisse raisonnablement espérer ; elle serait un désastre moral plus grand encore, car elle léguerait à nos fils un héritage de lâcheté et de déchéance virile. Que chacun de ceux que solidarise le nom français songe que malgré son aspect purement industriel, cette entreprise est nationale au plus haut degré. Qu'il puise dans cette conception sa résolution.

Qu'il se rappelle aussi que l'âme et le corps sont inséparables ici-bas, et que si l'âme de cette entreprise consiste dans la gloire qui en illustrera la France, son corps réside dans les prodigieuses perspectives de profit qui rémunéreront l'ancien et le nouveau capital.

J'estime à quatre cent cinquante millions la somme nécessaire avec un projet un peu plus modeste que celui de la Commission technique et à 50 millions les intérêts intercalaires pour une période de six ans de construction.

Il me paraît impossible de supposer que le pays éclairé ne souscrive pas la plus grande partie de cette somme en laissant une part légitime aux capitaux étrangers pour cette œuvre de service international.

A la petite épargne, je dirai donnez l'exemple, car c'est, dans les masses profondes de la nation que bat son cœur. Aux grandes fortunes, je dirai : souvenez-vous que la seule justification des grandes fortunes, dans la démocratie est d'être utile à la collectivité quand la patrie a besoin de ses ressources. Ne craignez pas la médisance. Entrez dans la solidarité du courage, ayez le courage de la solidarité pour le bien public.

Aux ceux qui écouteront mon appel sincère, je dirai encore, faites comme moi, mesurez vos forces de souscription, n'exagérez rien, faites une promesse en harmonie avec vos forces et écrivez les deux lettres semblables à celles que j'écris moi-même par ce courrier.

Monsieur GERMAIN, Président du Crédit Lyonnais, Paris.

Si, comme président de la plus grande institution financière du pays, vous voulez être renseigné sur le montant des souscriptions disponibles en cas de formation d'un capital pour l'achèvement de Panama, égal à cinq cents millions, je vous prie de me considérer comme souscripteur de deux millions.

Veuillez, etc...

P. BUNAU-VARILLA.

Monsieur LOUBET, Président de la République.

J'appelle, à titre de simple citoyen, la bienveillance du chef de l'Etat et la vigilance du Gouvernement sur toute tentative de reconstitution de l'œuvre de Panama.

Veuillez, etc...

P. BUNAU-VARILLA.

Que ceux, d'autre part, des obligataires du Panama auxquels les facultés combattives sont étrangères et qui ne veulent pas suivre cette solution, manifestent leur sentiment en écrivant à leur mandataire légal, M. Lemarquis, représentant des obligataires de Panama, rue Louis-le-Grand, Paris, qu'ils préfèrent la vente à toute nouvelle combinaison.

Que chacun fasse ce simple devoir et de l'importance des deux courants sortira la manifestation du sentiment général et la solution qui, quoi qu'elle puisse être, est préférable à la paralysie et à la torpeur actuelle.

J'ai accompli mon devoir.

P. BUNAU-VARILLA, 53, Avenue d'Iéna, Paris.